

Affaire suivie par Elise Bollier (06.07.30.90.56)

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER
DES ROSOIRS DU 17 DÉCEMBRE 2018**

L'Assemblée de quartier des Rosoirs s'est tenue le 17 décembre 2018, à 19h00, à la Maison de quartier des Rosoirs.

Etaient présents**Guy FERREZ**

Maire d'Auxerre

Guy PARIS1^{er} Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité**Isabelle POIFOL-FERREIRA**

Élue référent en charge du quartier

Patrick LAVAL

Président du Conseil de quartier

Jean Luc CECILE

Représentant à la Commission de quartiers

Andrée DEBERT

Suppléante à la Commission de quartiers

Françoise BEAUFRETON**Sophie FEVRE****Marie-Lou LAVAL****Pierre CHARPENTIER**

} Membres du Conseil de quartier

Étaient absents**Mourad YOUBI**

Elu en charge du quartier

Pauline MASSENOT

Représentante au Comité Consultatif de la Circulation

et la participation de 49 habitants.

Ordre du jour :

1. Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
2. Bilan des travaux du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier
3. Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants
4. Élection des membres du Conseil de quartier

1 - Introduction par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité

Guy Paris ouvre l'Assemblée de quartier.

Guy Paris réaffirme que ce moment est un temps privilégié pour les membres du Conseil de quartier qui présentent un bilan de leurs actions. Ce dispositif est en place depuis 16 ans, il est donc normal qu'il y ait un peu de lassitude, de désintérêt sur certains quartiers. Toutefois, le 20 octobre dernier, un séminaire a été organisé et beaucoup de membres des Conseils étaient présents. L'objet était de réfléchir au fonctionnement. Le dispositif, conçu depuis 2002, remplit-il encore les objectifs ? Ne mérite-t-il pas d'être modifié, amendé ? Les points forts et les difficultés ont été listés, cela s'équilibre. Mais, ces réflexions ont surtout permis de montrer tous les projets qui ont été menés à terme, toutes les animations et manifestations qui ont permis de rassembler, tout l'intérêt de l'existence des Conseils de quartiers.

Une demande forte s'est dégagée qui serait de travailler par thématique, sur des sujets qui intéressent quel que soit le quartier (projet sportif, culturel, de rénovation urbaine, ...). Au cours de l'année 2019, tous les membres des Conseils de quartiers seront invités à travailler sur les évolutions du dispositif de démocratie de proximité. Les époques changent, les besoins fluctuent, le dispositif doit également être cohérent avec le découpage territorial sur lequel s'inscrivent les nouveaux équipements de territoire qui regroupent les équipes de la Maison de quartier et du Centre Social et travaillent sur des actions, des animations, des services aux habitants suivant les particularités du territoire. Il est important que le travail mené par les Conseils de quartiers soit en connexion avec les politiques portées dans ces équipements. La volonté est de maintenir un dispositif vivant, actif qui réponde vraiment aux attentes des habitants, en utilisant les nouveaux moyens informatiques et outils de communication dont nous disposons à présent.

Guy Paris rappelle le rôle de l' élu référent délégué à chaque Conseil de quartier, pour le quartier des Rosoirs, Isabelle Poifol-Ferreira tient des permanences et reste un interlocuteur privilégié entre les habitants et les services de la Ville.

Guy Paris indique que cette assemblée est électorale et invite chacun à se porter candidat. Il est important que chaque Conseil soit constitué de 6 à 9 membres, permettant un bon fonctionnement.

Enfin, Guy Paris rappelle toute l'importance du service "Allô Mairie" qui permet des interventions rapides sur la "bobologie" et assure un suivi. Du 1^{er} janvier au 30 octobre 2018, 242 demandes ont été enregistrées pour ce quartier.

Guy Paris remercie l'assistance et donne la parole au président.

2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier

Patrick Laval indique être président depuis 4 ans. Le Conseil de quartier s'est réuni 6 fois en 2019. Ses membres ont participé :

- aux Commissions de quartiers,
- au séminaire,
- aux réunions du Comité Consultatif de la Circulation,
- aux réunions du Conseil Consultatif du Développement Durable,
- à l'accueil des nouveaux Auxerrois.

Il reprend le programme 2018 et plus particulièrement le travail en relation avec le lycée Vauban. Des responsables de l'établissement ont été régulièrement invités et, ensemble, ils ont collaboré à l'aménagement de l'espace arboré à l'entrée du lycée. Il évoque les travaux effectués rue de Fleurus, les potelets rue des Migraines pour empêcher le stationnement sur les trottoirs, l'ajout de toutounet et de corbeilles avenue Denfert-Rochereau. Il évoque également le manque de civisme des personnes qui achètent des tickets à gratter au tabac/presse de cette avenue et les jettent sur la voie publique lorsqu'ils sont perdants, alors même que le gérant de ce commerce a posé des poubelles supplémentaires. Il fait part de deux projets qui concernent tous les quartiers de la Ville. La dotation de boîtes à mégots : 4 cendriers seront posés aux endroits stratégiques (au pôle multimodal) et l'implantation d'une boîte à livres.

Patrick Laval invite les habitants à appeler le service "Allô Mairie" pour signaler les problèmes liés à la voirie, aux végétations, aux dépôts sauvages, tout les incidents et embarras qui perturbent la sécurité ou la vie quotidienne.

Il rappelle ensuite que le rôle d'un conseiller de quartier est :

- de participer à l'amélioration du cadre de vie, à l'échelle du quartier mais aussi à l'échelle de la ville ;
- de créer des liens entre les habitants et les structures (associations, collègues/lycées, ...) ;

- de faire remonter les informations aux élus, en particulier à l' élu référent ;
- d'être le porte-paroles des habitants.

Enfin, Patrick Laval indique ne plus faire acte de candidature, ainsi que Marie-Lou Laval et donne la parole à chacun des membres qui se présente.

3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

Monsieur le Maire remercie le président et les membres du Conseil de quartier pour le travail accompli dans un quartier assez vaste, qui mêle habitat collectif et habitat individuel. Il invite l'assistance aux échanges.

Sujet, question ou commentaire	Éléments de réponse du Maire
Impasse Jeanne-d'Arc, la barrière contre le trottoir gêne l'accessibilité aux véhicules spécialisés se rendant à la Maison de l'Enfance. Ne peut-on la déplacer un peu ?	La Direction Cadre de Vie se rendra sur place afin de vérifier qu'il n'y ait pas d'inconvénient à déplacer la barrière.
Nous avons un problème avec le ramassage collectif de l'impasse qui se faisait jusqu'à maintenant au bout de la rue Jeanne-d'Arc. Les camions de ramassage n'ont pas la place pour faire de demi-tour et il leur est interdit de faire marche arrière. Il doit bien y avoir des camions plus petits. Nous ne pouvons pas emmener nos containers avenue Denfert-Rochereau, nous sommes en majorité des femmes seules et âgées.	Effectivement, j'en ai été informé il y a peu de temps. J'ai bien conscience du désagrément. Je demande au service compétent de trouver une solution. Une possibilité serait que le dernier propriétaire permettent l'accès de son terrain aux camions pour que les chauffeurs puissent faire demi-tour.
<p>J'habite face au lycée-Vauban, à l'angle des avenues Marceau et Faidherbe. Je me suis déplacé deux fois à la Mairie pour faire part des désagréments occasionnés par les lycéens. Maintenant, les bancs vont amener une population de gens bruyants, même la nuit. Et malgré ce mobilier, les lycéens sont toujours devant chez nous sur les trottoirs. Le Proviseur ne s'en occupe pas.</p> <p>D'autres part, une partie de l'avenue Faidherbe est en sens unique. Le tronçon entre la rue de Valmy et la rue Marceau ne l'est pas. J'ai de grandes difficultés pour me garer.</p> <p>L'éclairage public dans la rue Marceau ne fonctionne toujours pas et pourtant j'ai appelé <i>Allô Mairie</i>.</p> <p>Dans cette même rue, il faudrait mettre un bac à sel.</p>	<p>Je vais donner la parole à Jean-Luc Cécile qui a organisé la coopération avec le lycée-Vauban.</p> <p>Jean-Luc Cécile confirme être informé. Les surveillants sont chargés de faire évacuer les gêneurs. Il ne peut laisser dire que Madame la Proviseure ou Monsieur le Proviseur adjoint ne sont pas conscients du problème. Il y a aussi beaucoup d'individus qui n'appartiennent pas au lycée. C'est un problème d'ordre public à prendre en compte. Pour les élèves fumeurs, la cigarette étant interdite dans l'enceinte, la décision d'aménager un espace afin qu'ils n'aillent pas plus loin a été adoptée. Ces aménagements viennent de se terminer, il faut laisser le temps aux élèves de s'en emparer.</p> <p>Les membres du Conseil de quartier peuvent travailler sur la mise en sens unique et les aménagements nécessaires. Il faut trouver une solution qui gêne le moins possible.</p> <p>Cela m'étonne, les services vont contacter l'entreprise de maintenance.</p> <p>Je m'en occupe.</p>
	.../..

<p>Beaucoup de choses sont dites concernant la rue Faidherbe, qu'en est-il exactement des problèmes de cette voie ? Les stop ne sont pas respectés, c'est illégal.</p>	<p>Vous avez raison, mais à un stop, il n'y a pas d'autres possibilités que de s'arrêter et je ne peux pas demander la présence d'un agent à chaque panneau. Je vous propose, avec les élus, le Conseil de quartier et les services de la Ville, de déambuler dans le quartier et relever tous ces points à revoir, en discuter et trouver des solutions pérennes et adaptées. Et s'il faut des périodes de tests, je les mettrai en pratique. C'est vous qui habitez ce quartier et vous êtes donc les plus à même d'en parler.</p>
<p>Les travaux de l'avenue Denfert-Rochereau font polémique en particulier la signalisation qui n'est pas visible suffisamment et le blocage des accès par les entreprises. Je profite de la présence de Monsieur Guilbaud (Directeur du Dynamisme Urbain) pour demander qu'un ou deux conseillers de quartier soient associés aux réunions, les riverains sont inquiets, notre rôle est aussi de les rassurer en communiquant les bonnes informations. Je félicite la Direction Cadre de Vie qui est rapidement intervenue pour résoudre ces problèmes.</p> <p>Toutefois, je n'ai pas très bien compris le traçage de la piste cyclable. Les cyclistes ne sont pas du tout sécurisés.</p> <p>Rue Jemmapes, les voitures sont garées des deux côtés sur le trottoir. C'est insupportable.</p>	<p>Vous avez raison, il est important de connaître tous les éléments et les soucis que peuvent engendrer les travaux pour les riverains. Nous le ferons pour la suite.</p> <p>Guy Paris explique le concept "chaussidoux" qui a pour principe de partager la chaussée. Il n'y a plus de traits matérialisés au centre, si bien que l'effet est psychologique sur les automobilistes car la chaussée semble rétrécie et oblige à ralentir. Si deux voitures veulent se croiser, elles doivent "mordre" sur cet espace mais le cycliste reste prioritaire.</p> <p>C'est vrai, cette situation n'est pas normale. Et pourtant, des riverains de l'avenue Denfert-Rochereau me demandent d'autoriser le stationnement sur les trottoirs. Soit nous sommes citoyen exemplaire, soit non. Les trottoirs sont faits pour les piétons, s'il faut mettre du mobilier urbain partout, une ville perd de son charme. Bien sûr cela protège les piétons mais ne permet pas cette cohabitation des modes de circulations. Les piétons doivent pouvoir marcher en toute sécurité, ce qui n'est pas le cas si les voitures stationnent sur l'espace qui leur est réservé. Et, si nous organisons systématiquement des campagnes de répression, l'amende étant de 135 €, nous allons crouler sous les doléances et les récriminations.</p>
<p>Avenue Denfert-Rochereau, il faut renforcer la signalétique entre les deux plateaux en zone 30.</p>	<p>Des panneaux supplémentaires seront posés sur cette section.</p>
<p>J'habite rue Heni-Joly, je suis nouvelle habitante du quartier, je suis piétonne, j'emprunte de nombreuses rues et je ne trouve pas avoir trop de problèmes pour circuler.</p>	<p>Je vous remercie Madame, de ces témoignages positifs.</p>

<p>Quant aux problèmes liés aux élèves du lycée-Vauban, je passe le midi, il y a l'un des adjoints et un surveillant qui sont présents à l'extérieur et sont vigilants.</p>	
<p>J'habite rue Condorcet. Si je veux me rendre à la boulangerie, je passe rue Charles-de-Gaulle. Les concessionnaires exposent les véhicules en vente sur les trottoirs. Je suis assistante maternelle, donc j'ai souvent une poussette et je dois slalomer entre les arbres et la chaussée. Plusieurs fois, des voitures m'ont frôlée. J'ai eu peur.</p>	<p>C'est un souci préoccupant que nous essayons de résoudre depuis plusieurs années. Nous avons mis des barrières mais elles sont insuffisantes. Il faudra tracer un véritable cheminement piétons.</p>
<p>Pour se rendre à Intermarché, après la station essence, le cheminement piétons n'est pas sécurisé.</p>	<p>Les services se rendront sur place pour étudier la faisabilité car il faut encourager les déplacements piétons.</p>
<p>Une personne en trottinette électrique passe à toute vitesse sur l'esplanade de la gare Migraines.</p>	<p>Une trottinette électrique possède trois vitesses. Nous allons mettre à la location, à partir de mai 2019, des vélos et des trottinettes électriques, ainsi que des vélos classiques. Dans les secteurs où l'on peut rencontrer des piétons, la vitesse autorisée est de 5 km/h. Le Code de la Route doit être respecté par tous.</p>
<p>Pouvez-vous nous communiquer des éléments sur le plan de renouvellement urbain des Rosoirs ?</p>	<p>Nous sommes toujours en réunion de travail et ce depuis 1 an 1/2. Il y a encore des réponses à valider en particulier sur le nombre de démolitions, sur le regroupement des écoles, du Centre de Loisirs, du restaurant scolaire, ... Les choses seront calées au 1^{er} trimestre 2019 et des réunions de présentation spécifiques seront organisées pour vous informer.</p>
<p>Rue de Belfort, depuis les travaux, le petit trottoir a disparu. Quand on veut aller rue des Migraines, il faut marcher sur la rue. Le rond point rue de Belfort/rue des Migraines n'est pas facile à comprendre pour les automobilistes. On ne sait pas s'il faut faire le tour ou non. Il n'y a plus d'arrêt de la navette au niveau du Pôle multimodal. Comment faire pour contacter le Conseil de quartier ? Par exemple pour venir assister à une réunion.</p>	<p>La Direction Cadre de Vie viendra se rendre compte. S'il faut refaire ce trottoir, nous agirons. Un arrêt sera remis. Il faut me faire parvenir vos demandes. Vous pouvez joindre un interlocuteur par les deux numéros indiqués sur le flyer qui vous a été remis à l'entrée.</p>
<p>Nous avons un souci avec le lycée Saint-Joseph. Aux entrées et sorties des écoles, énormément de voitures se garent n'importe où n'importe comment. On a déjà essayé de parler avec les parents, le résultat n'est pas probant.</p>	<p>Cette difficulté se retrouve partout où il y a des établissements scolaires et franchement, je ne vois pas de solution. C'est une affaire de civisme.</p>

4 - Élections

Guy Paris sollicite les habitants présents à déclarer leur candidature pour l'élection pour deux ans des nouveaux membres qui vont constituer le Conseil de quartier.

Quatre membres du Conseil de quartier souhaitent se représenter. Cinq habitants du quartier proposent leur candidature. Le Conseil de quartier est donc constitué, sans qu'il soit nécessaire de voter. Il est ainsi composé :

Jean-Luc CECILE
Andrée DEBERT
Françoise BEAUFRETON
Sophie FEVRE
Yves CASARAMONA
Elisabeth DUTERTRE
Karine AGASSE
Jean-Christophe AGASSE
Catherine TROUSSET

L'Assemblée de quartier se termine à 21h00.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent l'Assemblée en invitant les habitants à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,


Guy PARIS